

journal^{n°} 9

Juin 2025

2

Édito

7

À dos de libellule...

14

La vie associative locale

3

Ballon à l'heure du bilan

11

Projets, quoi de neuf ?

16

Récits et racines

6

Budget

12

Actus de la commune



LE BOURG DE BALLON



CABANE DES CHINTRES



Édito du maire

Mot du maire

Les fonctions d'élu et de maire sont les plus nobles et les plus belles de toutes les responsabilités que j'ai eu l'honneur d'exercer au cours de ma vie.

Avec l'équipe "Un Ballon d'Oxygène pour Bien Vivre Ensemble", nous nous sommes engagés à développer le sens du service public, à aimer les autres avec une réelle volonté d'améliorer le quotidien des habitants.

Nous avons écouté les attentes et préoccupations de la population, consacré du temps sans compter, parfois au détriment de notre vie personnelle et professionnelle.

Nous avons essayé de gérer les conflits et les oppositions avec diplomatie, pris des décisions dans l'intérêt collectif, et fait preuve de réactivité face aux imprévus.

Nous avons hiérarchisé les priorités, arbitré entre les besoins et les moyens, et fait preuve d'initiative pour chercher des financements.

Nous avons innové et anticipé les évolutions du territoire, incarnant un esprit d'équipe et des capacités à fédérer, rassembler, déléguer pour donner corps à notre dynamique collective.

Nous avons intégré la commune de Ballon au sein de notre territoire de l'Aunis Sud et au-delà, afin de la positionner comme un acteur dynamique des nouvelles politiques publiques intercommunales.

Il a fallu être résilient et patient face aux demandes de subventions, aux validations administratives et à la coordination des travaux. Nous avons été persévérants, neutres, ouverts d'esprit, et toujours prêts au dialogue. Nous avons su nous expliquer, communiquer, et respecter les valeurs républicaines qui nous sont si chères.

Mais voilà, malgré tous ces aspects positifs, six nouvelles années pour un nouveau mandat, bien que brèves dans une vie, me paraissent déjà longues en raison de la charge mentale

et du travail devenus trop lourds, combinés à une retraite professionnelle encore lointaine. L'usure, la pression constante, la montée de l'agressivité, des incivilités et du chacun pour soi me rendent cette perspective encore plus écrasante.

Comme dit la légende du colibri, j'ai fait ma part avec trois mandats d'élus, soit 18 ans de vie publique. Il est temps pour moi de réinventer ma vie et de passer le relais à une nouvelle équipe. Je suis fier d'avoir été un chef d'orchestre d'une équipe municipale investie, responsable et comptable d'un bilan extrêmement riche sur ce mandat pour vous et cette belle commune de Ballon.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toute l'équipe municipale pour son dévouement tout au long de ce mandat. Un merci tout particulier aux adjoints Françoise, Sylvie et Laurent, qui ont brillamment assuré leurs délégations. Je remercie également tous les présidents et bénévoles des associations, dont l'engagement a été essentiel pour concrétiser notre bien vivre ensemble.

Je souhaite de tout cœur l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, car la mission est noble pour notre vivre-ensemble. L'engagement personnel et la prise de responsabilité collective sont des prérequis indispensables au développement de notre belle commune, qui le mérite amplement. Je serai toujours disponible pour accompagner et transmettre mon savoir-faire ainsi que mon réseau de connaissances à ceux qui voudront assumer cette grande responsabilité !

Emmanuel Jobin



Résultats, engagement, progrès

Ballon à l'heure du bilan

Un mandat impacté par la Covid, la guerre en Ukraine et ses répercussions...

Face à la crise majeure du Covid, il a fallu s'adapter, innover et faire preuve de solidarité pour prendre soin de notre population. Nous avons maintenu des services essentiels tels que notre épicerie quotidienne "Au Local" et la distribution des paniers de l'Amap. Nous avons également accompagné la confection et la distribution de

masques, fait respecter les mesures de confinement, limité les rassemblements et participé à organiser la vaccination, entre autres initiatives.

Puis, la guerre en Ukraine a bouleversé les équilibres géopolitiques, impactant notre quotidien avec l'augmentation des matières premières, des coûts énergé-

tiques, et provoquant des répercussions économiques locales, une instabilité politique et un accroissement du déficit public.

Tout cela a eu un impact sur notre budget de fonctionnement et sur notre capacité d'investissement.

Et pourtant de nombreuses réalisations sur notre commune...

Nous avons d'abord entrepris le réaménagement de votre mairie (accueil, salle du haut, cuisine des agents) et des locaux du Local (espace de travail numérique et cuisine partagée), réalisés par nos agents pendant la période Covid. Nous avons également procédé à l'aménagement et à la sécurisation du Pôle Enfance (rue des Gros Hommes et du Stade), avec l'enfouissement de tous les réseaux, la perméabilisation des sols, la collecte des eaux pluviales, ainsi que la plantation et l'aménagement des espaces publics et de la voirie. Un circuit de bicross a été créé pour nos adolescents. La Défense Extérieure Contre l'Incendie a été renforcée par l'ajout de nouveaux poteaux, de bâches incendie, de points de prélèvement d'eau dans le réseau du marais et dans les forages agricoles sur l'ensemble du territoire communal. L'éclairage public a été modernisé avec le passage à des ampoules LED et une gestion optimisée en période nocturne. Le cimetière a été agrandi et le cimetière historique a bénéficié d'un verdissement. Nous avons accompagné le déploiement de la fibre optique sur toute la commune, avec une mise en conformité de l'adressage, incluant plaques, noms de rue et panneaux. Enfin, nous avons soutenu la création de trois nouveaux lotissements (les Garennes, les Équidés et les Prairies), totalisant 80 nouveaux foyers, ce qui portera bientôt la population de Ballon à 1 000 habitants.



Résultats, engagement, progrès

Ballon à l'heure du bilan

Le renforcement et la création de nouveaux services aux populations

La commune dispose désormais d'un nouveau site scolaire, le Pôle Enfance, qui abrite l'école maternelle, l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) et le Relais Petite Enfance (RPE). Ce projet a été construit et est géré par la Communauté de Communes Aunis Sud et le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) Ballon-Ciré d'Aunis.

Parmi les initiatives récentes sur ce mandat, on compte aussi la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), le soutien à la Maison d'Assistants Maternels (MAM), la poursuite du repas des aînés et la distribution de paniers garnis, notamment durant la période Covid, l'accompagnement à l'usage du numérique par des accueils des habitants en mairie, la valorisation de notre biodiversité avec l'initiative "À Dos de Libellules", l'inventaire de la

biodiversité de nos trottoirs, l'installation de nichoirs pour accueillir des oiseaux comme le moineau friquet, une déambulation au centre-bourg pour observer notre richesse naturelle, la mise en place de l'opération "une naissance, un arbre", la mise à jour du Schéma directeur de l'eau pluviale pour répondre aux problématiques de transition climatique et faire face aux inondations (investissements à réaliser), la transformation d'une opération d'aménagement programmée (lotissement du cimetière) en zone de préservation des activités de maraîchage, de renaturation, de déambulation et de valorisation des déchets verts, la création de nouveaux jeux en bois pour les enfants, la mise en place de procédures de gestion de crise, la modernisation du site internet et de la communication...

Le développement des services municipaux

Pour répondre aux besoins croissants de gestion différenciée et d'entretien de nos espaces publics, dans une perspective de développement durable, l'équipe technique a été renforcée par le recrutement à plein temps d'un agent polyvalent. Ce renfort permet également la mise en place d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), offrant ainsi une première réponse aux enjeux de sécurité quotidienne et aux incivilités diverses (voir article du journal). Cette initiative s'accompagne d'une modernisation des équipements, notamment l'achat de deux nouveaux véhicules.

De même, le secrétariat a été étoffé pour faire face à l'augmentation des sollicitations de la population. Cela inclut les demandes d'urbanisme dématérialisées (plus de 100 permis de construire au cours du mandat), les services d'état civil (mariages, PACS, reconnaissances anticipées de naissance, divers actes), ainsi que la communication (site internet, Intramuros, journal). Le secrétariat soutient également les activités de préparation et d'exécution budgétaire, ainsi que le suivi des décisions et délibérations.



Une vie locale dynamique portée par un tissu associatif riche et créatif

La création de la Maison des Associations, le développement continu du tiers lieu "Au Local", le soutien au Comité des Fêtes pour les fêtes de la musique et du village, les projections mensuelles de cinéma, l'Amap "Qu'as-tu donc dans ton panier?", les initiatives et actions d'À Dos de Libellules pour valoriser la biodiversité, les activités proposées par GV Les Cigognes, HipHipHop Ballon, l'ACCA, ainsi que l'accueil de la compagnie de théâtre 3C, constituent un cercle vertueux dynamique qui enrichit notre vie locale et contribue à la renommée de notre commune bien au-delà de nos frontières communales.

Participation aux projets de la Communauté de Communes Aunis Sud

C'est au sein de la CdC Aunis Sud que les problématiques et plans d'action liés au Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale (SCoT), au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), au Projet Alimentaire Territorial (PAT), à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal, ainsi qu'au Schéma Directeur Vélo et Déplacements du Quotidien, sont traités avec rigueur. La commune a toujours joué un rôle actif dans la construction, le soutien et la décision des politiques publiques, en participant activement aux commissions, au Conseil et au Bureau communautaire, tant à l'échelle de l'Aunis Sud qu'à celle du Bassin de vie La Rochelle-Aunis.

La défense et le développement de notre école intercommunale



Notre Syndicat à Vocation Scolaire (Sivos), créé et géré par les communes de Ballon et Ciré-d'Aunis en 2007, a rencontré des difficultés dès le début du mandat en raison de la volonté de Ciré-d'Aunis de s'en retirer. Il a fallu un avis défavorable de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale en 2023, un audit de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine et la signature d'un arrêté du Préfet de la Charente-Maritime en 2024 pour clore cet épisode tumultueux. Orchestrée par la commune de Ciré-d'Aunis, cette demande était contraire aux processus actuels de mutualisation et de regroupement de moyens, pourtant essentiels pour améliorer l'efficacité, la qualité des services publics scolaires et extrascolaires et l'optimisation des ressources disponibles. Depuis fin 2022, les élus de Ballon gèrent le Sivos (Présidence et Vice-présidence) et mobilisent les agents de Ballon pour assurer la gestion du syndicat en réponse aux besoins du quotidien. Afin de gagner en autonomie, un agent technique polyvalent, à plein temps, a été recruté par le Sivos début 2024.

Parallèlement, la construction du Pôle Enfance à Ballon a été achevée. Depuis la rentrée scolaire 2022, il accueille trois niveaux de classe maternelle, soit

environ 70 enfants scolarisés, 80 enfants en moyenne à la garderie chaque matin dès 7 h et chaque soir jusqu'à 19 h, ainsi que 40 enfants au centre de loisirs pendant les périodes extrascolaires. Le Relais Petite Enfance, géré par la CdC Aunis Sud, accueille les parents, les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s avant la scolarisation, en provenance de l'ouest du territoire



Pour rappel, d'importants travaux de rénovation de l'école du Marais à Ciré-d'Aunis et de construction de l'équipement "restauration scolaire" avaient déjà été financés par les deux communes à partir de 2011, dans un esprit constructif et coopératif pour le bien des enfants de chaque commune.

En conséquence, le budget du Sivos a doublé en raison de la prise en charge de la construction du Pôle Enfance et de la gestion de ces nouveaux services. Il est passé de 520 000 € en 2021 à un pic de 1 000 000 € en 2025. La contribution de la commune de Ballon est passée de 110 000 € en 2021 à 213 000 € en 2025, représentant 30 % des montants financiers demandés aux deux communes, contre 70 % pour Ciré-d'Aunis. Le pic de montée en charge du budget du Sivos est désormais atteint et devrait se stabiliser, voire décroître dès 2026, grâce au remboursement de toutes les dettes à court terme.



Vote du budget 2025

Budget



La nécessité de mettre de l'essence dans le moteur de notre budget communal.

En 2020, bien que la situation financière de la commune de Ballon ne fût pas critique, elle n'était pas non plus florissante. Les capacités d'investissement étaient très limitées, avec seulement 50 000 € disponibles, dont 32 000 € destinés au remboursement d'emprunts, malgré un endettement proche de zéro à l'horizon 2022.

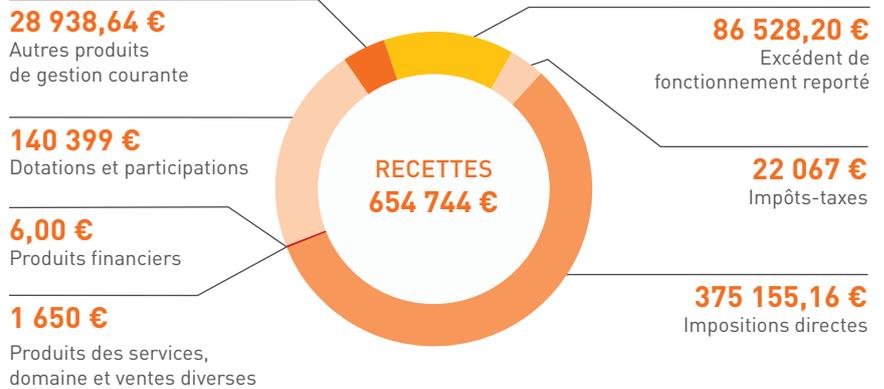
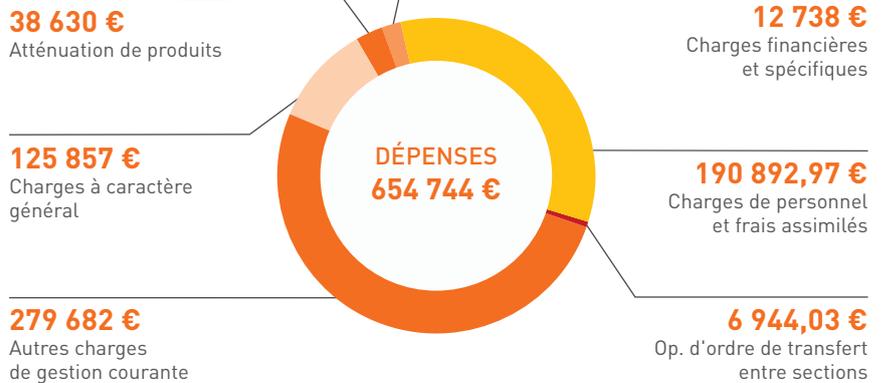
Lors de la préparation du budget 2021, face aux besoins d'investissement pour l'accessibilité et la sécurisation du pôle enfance, estimés à 650 000 €, ainsi qu'aux dépenses de fonctionnement liées à l'accroissement de la taille de la commune, il est apparu inévitable d'augmenter les impôts fonciers. L'équipe municipale a pris ses responsabilités en augmentant la taxe foncière sur le bâti de 11 points (passant de 12,80 % à 23,80 %) et celle sur le non-bâti de 6 points (de 53,9 % à 59,9 %), générant ainsi une recette annuelle supplémentaire d'environ 80 000 €.

Aujourd'hui, après avoir payé ces investissements, la commune doit rembourser 33 000 € par an sur 22 ans. Bien que la charge financière annuelle soit similaire à celle de 2020, la dette a considérablement augmenté, passant de presque 0 à plus de 600 000 €. En conséquence, Ballon a été intégrée au réseau d'alerte financière des services de l'État.

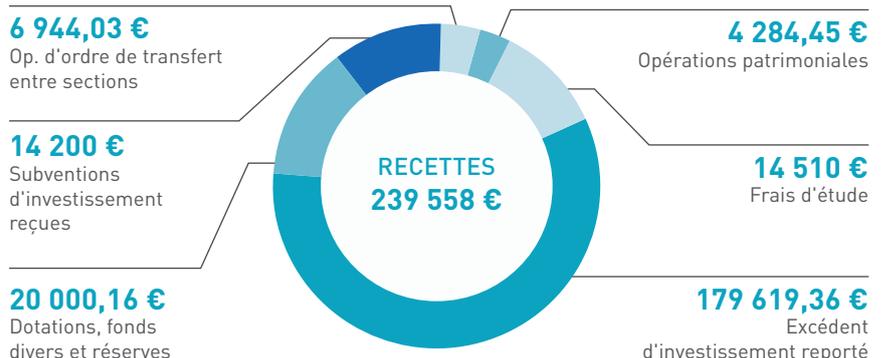
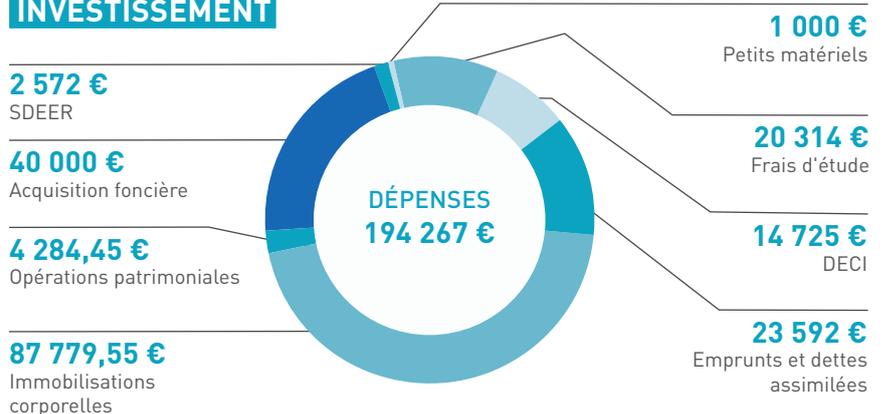
L'augmentation de la capacité d'investissement sera assurée par des recettes fiscales supplémentaires, grâce à l'accueil de nouveaux habitants pour atteindre 1 000 habitants d'ici 2030. Il sera nécessaire de planifier les investissements futurs en priorisant le rétablissement de la capacité d'autofinancement brute et nette à un niveau soutenable, sujet sur lequel l'équipe municipale actuelle travaille déjà en étroite collaboration avec les services financiers locaux de l'État.

Enfin, et pour conclure cette partie budgétaire, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité concernant la part communale !

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



À dos de libellules...

À Dos de Libellules



Un air de biodiversité à Ballon se poursuit avec... "Présences discrètes"

Sous vos yeux émerveillés, voici les portraits de la faune rencontrée par les photographes du groupe "Présences discrètes" !

Les adhérents de l'association *À Dos de Libellule* ont déambulé dans les rues et

les chemins de la commune de mars à octobre 2024 afin de poursuivre la connaissance et la mise en valeur de la faune et la flore locales.

L'ensemble des photos est visible à la mairie !

En espérant qu'elles vous enchanteront et vous pousseront à ouvrir l'œil sur les merveilles qui nous entourent.

Les autres activités de l'association sur la commune :

- Clubs nature 6-10 ans les mercredis matins
- Club "Jardin sauvage" le 17 de chaque mois
- Sorties et activités dehors tous publics (affiches et infos sur le site de la mairie)



Le bourdon terrestre

© Pauline Lebreton et Luce Casel

"Je savoure la délicieuse sauge tomate !"

Abeille mellifère © Stéphanie Roche



Chenille de sphinx tête de mort

© Véronique Barotin

"Graphisme parfait."



Coccinelle à sept points

© Stéphanie Roche

"Coccinelle sur vesce..."



Le criquet © Pauline Lebreton et Luce Casel

"Il cherche quelqu'un ou s'attarde sur les douces odeurs mentholées."

À dos de libellules...



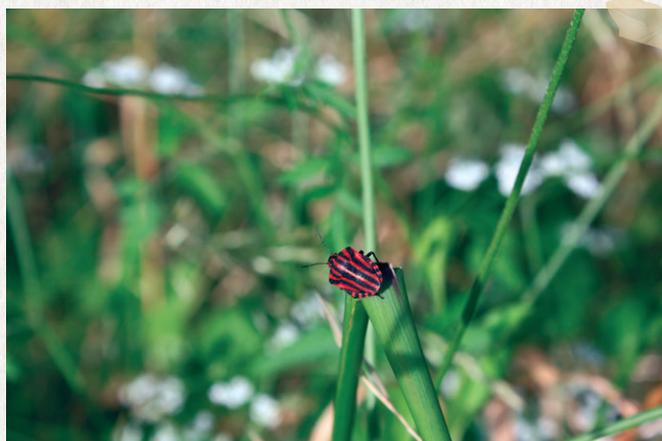
Diptère rayé (*Ctenophora flaveolata*), © Kedal
"Le printemps t'amène à me rendre visite dans la panier à linge. Tu me rappelles un grand moustique (de la taille d'un cousin) aux couleurs de guêpe, ce qui t'a valu le surnom de "mousguêpe"."



Gendarmes, © Véronique Barotin
"Gendarmes sur graines de rose trémière ou Gendarmes en patrouille."



Huppe fasciée avec gambas, © Kedal
"Quel plaisir de te retrouver chaque printemps, toi et ton doux et reconnaissable chant, de retour de ta migration, ô toi passereau à bec long."



Le graphosome rayé, © Pauline Lebreton et Luce Casel
"Suis-je seul dans cette immensité ?"



Larve de hanneton, © Kedal
"Désolé de t'avoir dérangé en jardinant, je te remets là où je t'ai trouvé et je ne t'embête plus, promis."



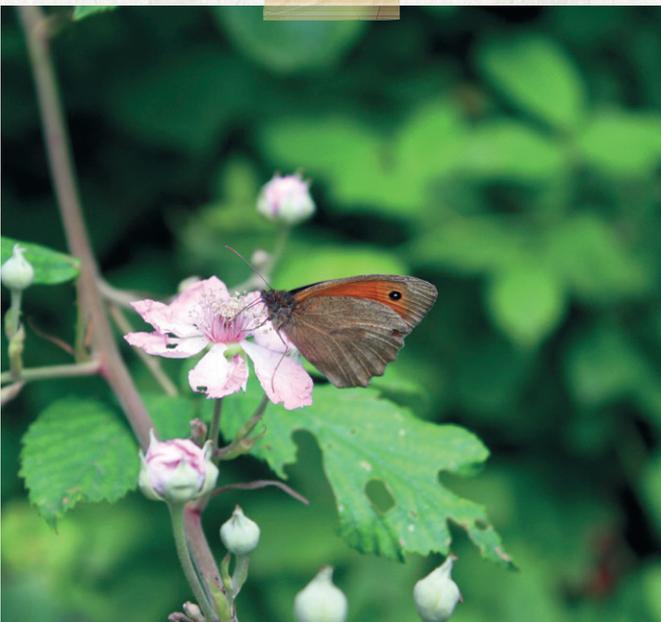
La lucane cerf-volant, © Pauline Lebreton et Luce Casel
*"La douce lumière éclaire ma carapace aux reflets bordeaux,
Mes mandibules telles des bois de cerf.
Volant ou escaladant toujours plus haut."*



Mante religieuse, © Véronique Barotin
"Se fondre dans le décor."



Méloé, © Kédal
*"Quoi ?! Imago végétarien ? Mais tes jeunes larves se fixent sur
les abeilles et mangent leurs larves dans la ruche ?
Comme quoi, on peut changer de régime à tout âge !"*



Le papillon Myrtil, © Pauline Lebreton et Luce Casel
*"Dégustant cette fleur je cache mes couleurs.
Il faut patienter pour que je dévoile mon coeur."*



Papillon de nuit, © Véronique Barotin
"Veilleur aux aguets."

À dos de libellules...



Pentatome rayé © Stéphanie Roche
"Pentatomes rayés sur graines de maceron."



Pisaure admirable © Stéphanie Roche
"Pas encore nés... l'araignée protège ses petits."



Rosalie des Alpes © Kedal
"Mais...il n'y a pas de montagne ici, quelqu'un pourrait-il me montrer le chemin pour les Alpes ? J'aimerais revoir la neige avant qu'il n'y en ai plus."



Syrphes © Stéphanie Roche
"Syrphes plantés sur fleur de plantain."



Abeille charpentière © Véronique Barotin
"Contraste coloré."

Projets

Quoi de neuf ?

Mise en place d'un poste d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique)

Un de nos agents a souhaité se proposer pour ce poste et a donc suivi la formation afin d'être chaque jour sur le terrain pour servir les intérêts des Ballonnais.



Il a donc une "double casquette" : agent technique et sécurité !

Les ASVP sont désignés par le maire pour des fonctions de police, mais n'ont pas de missions générales de police administrative définies par la loi. Leurs rôles sont précisés par la circulaire du 28 avril 2017.

Depuis le 8 avril 2025, l'ASVP fait de la prévention aux abords des bâtiments scolaires et publics, dans les rues de la commune et renseigne les usagers de la voie publique.

L'ASVP peut également constater par procès-verbal, les infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules, c'est-à-dire :

- Constater et verbaliser les cas d'arrêts ou de stationnements interdits des véhicules,
- Constater et verbaliser les cas d'arrêts ou de stationnements gênants ou abusifs.

Enfin, l'ASVP peut constater :

- Les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage,
- Les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies et espaces publics.



Astreintes financières en cas d'infraction au code de l'urbanisme

Le Conseil Municipal de Ballon a récemment voté la mise en place d'astreintes financières en cas d'infraction au code de l'Urbanisme.

Plus simplement, qu'en est-il ?

Le Code de l'Urbanisme prévoit la possibilité, pour le maire, de mettre en demeure sous astreinte un administré et de faire cesser une infraction constatée aux règles d'urbanisme.

Ces règles tiennent aux travaux entrepris ou exécutés soit :

- En l'absence de sollicitation d'un permis de construire, de démolir, ou d'aménager,
- En l'absence de déclaration préalable,

- En méconnaissance des prescriptions imposées par un permis de construire, de démolir ou d'aménager ou par la décision prise sur une déclaration préalable.

Avant la mise en demeure :

- Procès-verbal constatant l'infraction.
- Auteur de l'infraction invité à présenter ses observations dans le cadre d'une procédure contradictoire.

Mise en demeure, dans un délai déterminé par le maire :

- Soit de procéder aux opérations nécessaires à la mise en conformité,

- Soit de régulariser en déposant la demande de permis de construire, d'aménager, de démolir ou déclaration préalable.

Une mise en demeure peut être assortie d'une astreinte, qui court à compter de la date de la notification d'un arrêté la prononçant.

L'astreinte peut s'élever à 50 € maximum par jour de retard.

Veillez ainsi à respecter vos obligations quant aux déclarations d'urbanisme !



Actus de la commune

Cimetière

La commission Cimetière de la commune a travaillé sur le projet d'extension qui devenait urgent face au manque de places disponibles sur le site actuel.

Une première clôture matérialise cet agrandissement d'environ 1000 m² qui se situera au fond côté ouest. Le projet, qui s'étalera jusqu'en 2026, sera végétalisé et arboré.

Pour rappel, il s'agit de créer un lieu propice au calme et au recueillement, rendant plus douce la visite à un proche défunt.



Espace jeux petite enfance

Ça y est ! La nouvelle aire de jeux est enfin ouverte !

Les contraintes géographiques et techniques ont beaucoup malmené ce projet, mais la nouvelle aire de jeux, située derrière la salle des fêtes, a été officiellement ouverte le 18 avril 2025. Dans ce nouvel espace, les enfants trouveront toboggans, balançoires, ainsi que des structures adaptées pour les tout-petits.

La commune a investi dans trois tables de pique nique pour agrémenter cet espace !



État civil

Naissances

En 2024 :

04/05/2024 DALMASSO Zoé

05/05/2024 SEGUIN IVIGLIA Olivia

09/08/2024 CARLES Louise

14/08/2024 BARTOLI Léna

11/09/2024 BIGOT Mathis

29/10/2024 ROBIN THEVIN Manoa

27/11/2024 CHAIGNEAU Lou

04/12/2024 BALANGÉ Jules

04/12/2024 BALANGÉ Lilian Jules

En 2025 :

03/02/2025

FOULADOUX DRAPAU Pacôme

26/02/2025 CAZADE Emilio

15/04/2025 SIMAR Marceau

Décès

En 2024 :

30/03/2024 RENARD Andrée
(épouse BONNIN)

28/09/2024 JULIEN Christian

17/12/2024

CHALANCON Jean-Claude

En 2025 :

08/04/2025 GAILLARD Claudette
(épouse BRAUDEAU)

Pacs

En 2024 :

11/10/2024 Cédric CHARBONNIERES
& Virginie GIRARD

11/12/2024 Robin QUÉRIAUD
& Emma DAUNAS

En 2025 :

28/02/2025 Gregory CORVEC
& Alexandra CHUTEAU

Mariages

En 2024 :

05/10/2024

DÉSORMEAUX Vincent Claude Louis
& ROBIGO Magdaléna

16/11/2024

BOCHE Sébastien Christian
& PAIN Sandra



Demandez vos Pass déchèterie !



En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux 22 déchetteries.

Les déchetteries accueillent 60 % des déchets que nous produisons et sont de véritables plateformes de tri et de valorisation. Comme sur les territoires voisins, le Pass est mis en place pour réserver l'accès aux usagers de Cyclad, pour réguler les apports, renforcer la fluidité, la sécurité et le tri.

Le Pass sera obligatoire pour accéder aux déchetteries à compter du 1^{er} janvier 2026.

Pour les professionnels, il sera obligatoire dès le 1^{er} janvier 2025, leur nombre de passages étant déjà limité.

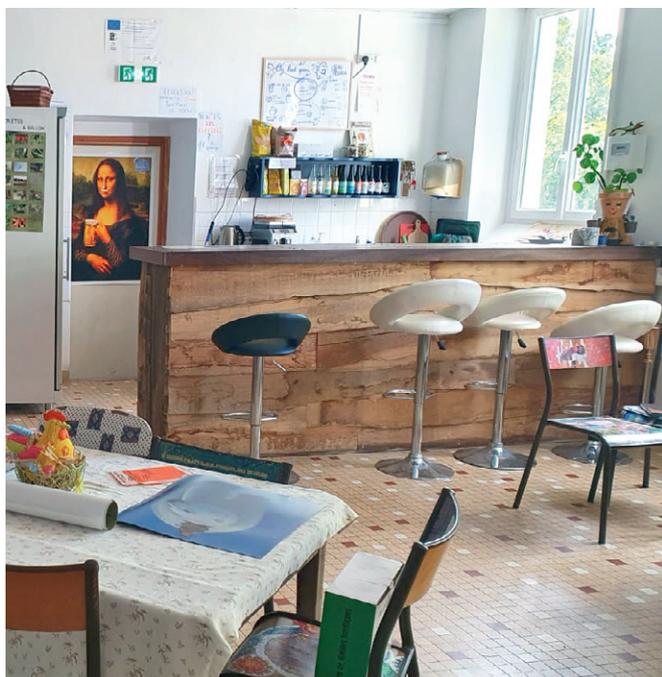
Vous pouvez d'ores et déjà demander votre pass en ligne sur le site de Cyclad :

<https://monpass.cyclad.org>



La vie associative locale

Le Local fête ses 7 ans !



les horaires

Ouverture de l'épicerie :

Mardi : 17 h - 19 h

Vendredi : 16 h - 20 h

Dimanche : 10 h - 12h30

Ouverture du bar :

Vendredi : à partir de 18 h

Dimanche : 10 h - 12h30

Le Local a fait peau neuve en 2024, désormais vous accueillant dans l'épicerie directement par la rue des Rampots, celle-ci vous propose des produits locaux très variés (avec zéro marge).

Cette nouvelle organisation des lieux donne plus de possibilités pour créer des animations dans le bar.

Des flyers vous sont distribués chaque trimestre pour vous informer des ateliers, concerts, karaoké, soirée jeux...

Nous venons de fêter les 7 ans de notre association, l'animation culturelle est importante et nous vous invitons à être curieux, l'association est ouverte à toutes et tous et venez passer un moment convivial !



La Cie 3C Théâtre

La Cie 3C Théâtre a fait son nid dans la Maison des Associations, et nous remercions chaleureusement la commune de Ballon qui nous y a accueillis. Depuis son arrivée, et avec toute l'imagination et la fantaisie de sa fondatrice Agnès Brion, la compagnie a participé à différents événements, sur la commune et alentours : en juillet 2024, représentation en plein air, au Local, de "Un air de famille" par la troupe d'amateurs des 3C ; puis divers défilés de clowns, une

première partie de concert et autres, l'animation du Repas des Aînés pour la nouvelle année, une soirée Cabaret en février 2025. Le printemps fut fructueux avec la participation inspirée ou burlesque de conteuses pour la Soirée des Femmes du Local, et de toute une troupe de clowns au top de la mode, avec le Conservatoire de Musique de Surgères, à la journée du Cyc'Lab...

La Cie 3C Théâtre propose une initiation théâtre aux enfants du Centre de Loisirs, ainsi que **des ateliers pour**

adultes : atelier théâtre, les mardis soir des **ateliers clown**, les 1^{er} et 2^e dimanche de chaque mois.

Rejoignez-nous vite !

Renseignements :

envoyez un mail au

theatre3c@gmail.com

ou bien laissez un message au

06 66 88 75 73 (Isabel F.) ou

06 85 65 15 52 (Sylvie M.)

Gymnastique Volontaire Les Cigognes

L'association Gymnastique Volontaire Les Cigognes propose des cours complets, encadrés d'une animatrice diplômée : échauffement, cardio, renforcement musculaire, étirements pour terminer la séance, ainsi que des cours de Pilates.

Vous pouvez venir essayer gratuitement une séance.

Vous progresserez à votre rythme dans une ambiance conviviale.

Chaque année, l'association organise 2 randos-goûter.

HORAIRES & LIEUX

Gym :

- **Lundi de 10 h à 11 h - Salle des fêtes de Ballon**
- **Jeudi de 9 h à 10 h - Salle des fêtes de Ballon**
- **Jeudi de 16h30 à 17h30 - Breuil Magné**

Gym douce (moins tonic) :

- **Lundi de 11 h à 12 h - Ballon**

Pilates :

- **Mercredi de 11 h à 12 h - Ballon**



Les Aînés du Marais



Vous pensez que c'est seulement réservé aux autres, les sorties, les voyages, les manifestations diverses...

Chacun d'entre vous peut y trouver une opportunité d'évasion.

Vous êtes souvent amenés à contacter un membre du bureau des Aînés avec toujours les mêmes questions :

- quelles destinations proposez-vous ?
- à quelle date ?



- le repas est-il compris ?
- quel en est le prix ?

N'oubliez pas, que même si nous avons le plaisir de partager quelques instants avec vous, par téléphone, vous pouvez obtenir tous ces renseignements sur le site de la mairie, en cliquant sur l'onglet associations, puis Générations Mouvement.

À bientôt...

Les Aînés du Marais de Ballon

événement

À noter dans vos agendas !

La fête du village aura lieu le samedi 5 juillet dès 16h avec des activités et jeux pour les familles, soirée repas Paëlla et animations musicales pour agrémenter la soirée !

Nous vous tiendrons informés...



Récits et racines...

Moi je vis dans une cabane



Historiquement ou culturellement, on nommait les habitations des marais : "les cabanes".

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elles ont servi de refuge notamment aux agriculteurs-éleveurs et leurs familles, qui ont dû évacuer et abandonner leurs fermes dans les campagnes.

Loin de l'image bucolique, mais tout aussi atypique que les cabanes dans les arbres, quelques cabanes, malgré l'abandon d'un grand nombre dans notre marais comme les Roseaux (Grand Agère) ou la Chapelle (Petit Agère), sont encore de nos jours remplies de vie.

Il suffit de se perdre au fond du petit Agère, aux Chintres ou bien à la Tublerie pour se rendre compte que là-bas c'est leur coin de paradis, leur havre de paix.

Il faut y être né, y vivre, et aimer, pour apprécier ce cadre de vie, qui ne doit pas être facile tous les jours, loin de toutes les commodités qu'offre le village-bourg ... mais on s'adapte.

À chaque génération, son histoire, on vous parlera de courses de vélo, de caisses à savon, de balades en barque, de pique-niques improvisés, de randonnées en quad, de fêtes de voisins bien arrosées...

Ne soyez pas surpris de rencontrer une bande de jeunes, un soir d'été, de retour d'une virée à la pêche, bredouille, mais le gardou rempli de bonheur.

On vous expliquera que pour se déplacer, il n'y a pas d'autre choix que de pédaler... Que le vélo est le seul moyen d'être autonome et de pouvoir rejoindre les copains.

Peut-être que la nouvelle génération aura envie de découvrir autre chose, de profiter des "plaisirs" citadins, de vivre une vie plus ordinaire...

Mais finalement, toutes ces histoires ont des points communs : l'insouciance, la liberté, et un métier, l'agriculture.

Car c'est surtout ce métier qui les anime tous, qui fait le lien avec cette vie.



Au-delà de ça, tous, qu'ils soient grands-parents, parents, enfants... sont unis par cette passion de produire pour nourrir.

De génération en génération, ces cabanes ont permis à des familles de survivre, de se développer et de subsister grâce à l'agriculture et à l'élevage.

Car sans ce métier-passion, il n'y aurait plus de vie dans nos cabanes de marais.



mairie-ballon.fr